



Certificat HANDISUP “Handicaps et accessibilité”

OBJECTIFS

- Savoir **accueillir** des personnes quel que soit leur handicap dans un contexte d'études, de travail ou de loisirs.
- Savoir **réagir** dans des situations délicates liées à un handicap.
- Savoir **adapter** l'environnement pour le rendre accessible à tous.

En 2020 :

Jeudi 1^{er} octobre - *Qu'est-ce qu'un handicap ?* : conseils pour rendre un environnement accueillant pour tous.

Jeudi 5 novembre - *L'accessibilité* : les normes et les usages. **Le handicap moteur.**

Jeudi 3 décembre - *Le handicap visuel* : conséquences et principaux aménagements.

En 2021 :

Jeudi 28 janvier - *Le handicap auditif* : conséquences et principaux aménagements.

Jeudi 11 mars - *Les handicaps « invisibles »* : conséquences et principaux aménagements.

Jeudi 1^{er} avril - *Les Troubles du Spectre de l'Autisme* : conséquences et principaux aménagements.

Jeudi 20 mai - *Handicap et Travail* : réglementation, témoignages.

Mercredi 2 juin de 13h30 à 17h30 - *Évaluation*

Toutes les formations ont lieu de
18h à 20h au Bâtiment Michel Serres
Salle 1 au RDC - 13 rue Lavoisier - Mont-Saint-Aignan

TARIFS

- Gratuit pour les adhérents de HANDISUP et les employeurs partenaires.
- Salarié(e) avec prise en charge par l'employeur : 250 €.
- Inscription à titre individuel (contrat de formation professionnelle) : 50 €.

ÉVALUATION

Pour obtenir le certificat, il faut avoir assisté à toutes les formations (une feuille d'émargement sera signée à chaque session) et valider l'évaluation.

Renseignements : Virginie ZAZZALI, Déléguée générale de HANDISUP Haute-Normandie
Bâtiment Michel Serres - 13 rue Lavoisier - 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex - Téléphone : 02 32 76 92 52 - secretariat@handisup.asso.fr
www.handisup.asso.fr



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel national "Emploi
et Inclusion" 2014-2020

